

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 19 juin 2023**  
~~~~~

BUDGET PRINCIPAL
VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 juin 2023 à 17h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 8 juin 2023.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, M. Ronny PONCE, M. Olivier SERVEL, Mme Christine DEBEAUCE, Mme Josette CUTANDA, M. Anthony GARCIA, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Jean-Claude CROS, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Gregory BRO, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Daniel JAUDON - M. Jean-Philippe MORESMAU suppléant de M. Robert SIEGEL, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pierre ANCIAN suppléant de M. Christian VILOING, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Nicole MORERE à M. Philippe SALASC, M. Pierre AMALOU à M. Jean-Claude CROS, M. Jean-Pierre PUGENS à Mme Valérie BOUYSSOU, M. Pascal DELIEUZE à Mme Jocelyne KUZNIAK, Mme Roxane MARC à Mme Christine SANCHEZ, Mme Monique GIBERT à M. Jean-Luc DARMANIN.

Excusés

Mme Béatrice FERNANDO.

Absents

M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 39	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L 1612-2 du même code ;

VU la délibération n°3053 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2022 relative au vote du budget primitif 2023 du budget principal ;

VU la délibération n° 3196 du Conseil communautaire en date du 19 juin 2023 portant affectation du résultat issu du compte financier unique 2022 du budget principal ;

VU la délibération n° 3212 du Conseil communautaire en date du 19 juin 2023 portant modification des autorisations de programmes et des montant des crédits de paiements 2023 du budget principal ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT le Budget Principal 2023 :

➤ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget supplémentaire 2023 s'équilibre à 9.810 K€

- Recettes

Chapitre 002 : L'inscription budgétaire s'élève à 9.903 K€ et correspond au solde des résultats de fonctionnement antérieurs reportés du budget principal.

Chapitre 73 : Le montant inscrit en diminution de recettes est de 287 K€ et correspond à la notification par la DGFIP des Etats fiscaux n° 1259.

Chapitre 731 : Le montant inscrit en augmentation de recettes est de 204 K€ et correspond à la notification par la DGFIP des Etats fiscaux n° 1259.

Chapitre 74 : Le montant inscrit en diminution de recettes est de 19 K€ et correspond à la notification par la DGFIP de la DGF 2023.

Chapitre 042 : Le montant des amortissements des subventions 2023 doit être réévalué de 10 K€.

- Dépenses

Chapitre 002 : L'inscription budgétaire s'élève à 453 K€ et correspond au solde des résultats de fonctionnement antérieurs reportés du budget annexe ZAE Emile CARLES.

Chapitre 011 : Le montant inscrit en dépense à caractère général est augmenté de 67 K€.

Chapitre 012 : Le montant inscrit en charges de personnel est diminué de 5 K€

Chapitre 65 : Le montant inscrit en autres charges de gestion courante est augmenté de 0,065 K€.

Chapitre 66 : Le montant inscrit en charges financières doit être augmenté de 10 K€

Chapitre 68 : Le montant inscrit en provision pour risques est augmenté de 6.619 K€ en prévision de la clôture des budgets annexes des ZAE.

Chapitre 023 : Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est de 2.515 K€. Ce virement permettra de limiter le recours à l'emprunt initialement prévu.

Chapitre 042 : Le montant des amortissements des investissements est augmenté de 150 K€.

➤ Section d'investissement

La section d'investissement du budget principal 2023 s'équilibre à 9.810 K€.

- Recettes

Chapitre 001 : L'inscription budgétaire s'élève à 409 K€ et correspond au solde des résultats d'investissement antérieurs reportés du budget principal.

Chapitre 16 : Le montant prévisionnel des emprunts est réduit de 2.435 K€.

Chapitre 021 : Le virement de la section de fonctionnement est de 2.515 K€.

Chapitre 040 : Le montant des amortissements des équipements 2023 est de 150 K€.

- Dépenses

Chapitre opération : Le chapitre opération est de 630 K€.

Chapitre 040 : Le montant des amortissements des subventions 2023 est de 10 K€.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget supplémentaire 2023 du budget principal de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté chapitre par chapitre avec un chapitre par opération.

Transmission au Représentant de l'État N° 3216

Publication le 20 juin 2023

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 20 juin 2023

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20230619-12817-BF-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

BUDGET PRINCIPAL CCVH - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	453 486,30
011	Charges à caractère général	67 024,00
012	Charges de personnel	-5 760,00
014	Atténuation de produits	
65	Autres charges de gestion courante	652,00
66	Charges financières	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	
68	Provisions pour risques et charges	6 619 773,92
022	Dépenses imprévues	
042	Dotations aux amortissements	150 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 515 695,37
DEPENSES DE L'EXERCICE		9 810 871,59

RECETTES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	9 903 281,59
013	Atténuation de charges	
70	Produits et ventes diverses	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	-287 275,00
731	Fiscalité locale	204 398,00
74	Dotations Subventions	-19 533,00
75	Autres produits de gestion courante	
77	Produits exceptionnels	
042	Dotations aux amortissements	10 000,00
RECETTES DE L'EXERCICE		9 810 871,59

BUDGET PRINCIPAL CCVH - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
001	Solde exécution invt reporté	
16	Emprunts, cautionnements	
	Opérations d'équipements	630 315,00
27	Autres immobilisations financières	
040	Amortissements	10 000,00
020	Dépenses imprévues	
DEPENSES DE L'EXERCICE		640 315,00

RECETTES		
001	Solde exécution invt reporté	409 790,63
10	affectation du résultat 2021 (1068)	
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts	-2 435 171,00
040	Amortissements	150 000,00
021	Vir. de la section de fonctionnement	2 515 695,37
RECETTES DE L'EXERCICE		640 315,00

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - OPERATIONS

Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATIONS		
N° opération	Dénomination	Montants
0121010101	I-1.Développer une agriculture durable de qualité	-253 285
0121010201	I-2.Construire un écosystème local favorable au développement des entreprises et à l'emploi	
0121010301	I-3.Protéger et développer le commerce de proximité	
0121010401	I-4.Développer une économie touristique de qualité	84 000
0121020501	II-5.Planifier et maîtriser le développement urbain	-87 000
0121020601	II-6.Agir pour la préservation de tous les patrimoines et de la biodiversité	65 200
0121020701	II-7.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources	
0121030801	III-8.Renforcer l'accueil du jeune enfant	166 400
0121030901	III-9.Poursuivre l'implication aux côtés des acteurs de l'enfance et la jeunesse	
0121031001	III-10.Accompagner la parentalité	
0121031101	III-11.Pérenniser et diversifier l'offre de soins	
0121031201	III-12.Proposer des mobilités douces, adaptées à tous les usages	
0121031301	III-13.Soutenir et promouvoir les activités sportives	205 000
0121041401	IV-14.Equilibrer l'implantation territoriale de l'action culturelle	80 000
0121041501	IV-15.Renforcer, développer et élargir les publics de la lecture	
0121041601	IV-16.Expérimenter innover et créer un développement artistique et culturel ancré dans le 21 siècle	
0121051701	V-17.Réseaux et partenariats	370 000
0121061801	VI-18.Moyens communautaires	
Total opérations d'investissement		630 315

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus : CC VALLEE DE
L'HERAULT (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24340069400127

POSTE COMPTABLE : Clermont l'Hérault

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	640 315,00	230 524,37
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 409 790,63
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		640 315,00	640 315,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 357 385,29	-92 410,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 453 486,30	(si excédent) 9 903 281,59
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		9 810 871,59	9 810 871,59
TOTAL DU BUDGET (4)		10 451 186,59	10 451 186,59

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
01AP020721/2022	AGIR POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES		3 468 360,20
01AP010221/2022	CONSTRUIRE UN ECOSYST. LOCAL DEV DES ENTREPRISES		9 396 015,25
01AP041621/2022	CREER DEVELOP. ARTISTIQUE ET CULTUREL ANCRE 21 S.		6 605 530,57
01AP010121/2022	DEVELOPPER UNE AGRICULTURE DURABLE ET DE QUALITE		250 000,00
01AP010421/2022	DEVELOPPER UNE ECONOMIE TOURISTIQUE DE QUALITE		1 670 677,20
01AP041421/2022	EQUILIBRER L'IMPLANTATION DE L'ACTION CULTURELLE		1 359 984,75
01AP061821/2022	MOYENS COMMUNAUTAIRES		5 780 471,62
01AP020521/2022	PLANIFIER ET MAITRISER LE DEVELOPEMENT URBAIN		10 545 642,09
01AP020621/2022	PRESERVER TOUS LES PATRIMOINES ET LA BIODIVERSITE		1 948 336,41
01AP031221/2022	PROPOSER DES MOBILITES DOUCES TOUS USAGES		8 909 107,80
01AP010321/2022	PROTEGER ET DEVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITE		3 829 304,00
01AP041521/2022	RENFORCER DEVELOPPER LES PUBLICS DE LA CULTURE		592 165,03
01AP030821/2022	RENFORCER L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT		3 441 400,00
01AP051721/2022	RESEAUX ET PARTENARIATS		3 969 999,50
01AP031321/2022	SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES		1 823 000,00
TOTAL			63 589 994,42

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	63 589 994,42
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	892 628,00	0,00	134 620,00	134 620,00	1 027 248,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	2 274 555,00	0,00	120 000,00	120 000,00	2 394 555,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 155 913,62	0,00	375 695,00	375 695,00	2 531 608,62
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	3 158 470,38	0,00	0,00	0,00	3 158 470,38
Total des dépenses d'équipement		8 481 567,00	0,00	630 315,00	630 315,00	9 111 882,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 950 000,00	0,00	0,00	0,00	1 950 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses financières		2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 481 567,00	0,00	630 315,00	630 315,00	11 111 882,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	10 481 567,00	0,00	640 315,00	640 315,00	11 121 882,00
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 121 882,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	2 447 365,00	0,00	0,00	0,00	2 447 365,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	4 885 171,00	0,00	-2 435 171,00	-2 435 171,00	2 450 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 332 536,00	0,00	-2 435 171,00	-2 435 171,00	4 897 365,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 332 536,00	0,00	-2 435 171,00	-2 435 171,00	5 897 365,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	750 000,00		2 515 695,37	2 515 695,37	3 265 695,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 399 031,00		150 000,00	150 000,00	1 549 031,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 149 031,00		2 665 695,37	2 665 695,37	4 814 726,37

TOTAL	10 481 567,00	0,00	230 524,37	230 524,37	10 712 091,37
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	409 790,63
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 121 882,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 804 726,37
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	3 837 665,00	0,00	67 024,00	67 024,00	3 904 689,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	11 486 860,00	0,00	-5 760,00	-5 760,00	11 481 100,00
014	Atténuations de produits	3 424 498,00	0,00	0,00	0,00	3 424 498,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	5 795 724,00	0,00	652,00	652,00	5 796 376,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		24 544 747,00	0,00	61 916,00	61 916,00	24 606 663,00
66	Charges financières	453 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	463 000,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	200 000,00		6 619 773,92	6 619 773,92	6 819 773,92
Total des dépenses réelles de fonctionnement		25 207 747,00	0,00	6 691 689,92	6 691 689,92	31 899 436,92

023	Virement à la section d'investissement (5)	750 000,00		2 515 695,37	2 515 695,37	3 265 695,37
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 399 031,00		150 000,00	150 000,00	1 549 031,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 149 031,00		2 665 695,37	2 665 695,37	4 814 726,37

TOTAL	27 356 778,00	0,00	9 357 385,29	9 357 385,29	36 714 163,29
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	453 486,30
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 167 649,59
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 398 590,00	0,00	0,00	0,00	2 398 590,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 758 870,00	0,00	-287 275,00	-287 275,00	7 471 595,00
731	Fiscalité locale	14 083 185,00	0,00	204 398,00	204 398,00	14 287 583,00
74	Dotations et participations (4)	2 825 950,00	0,00	-19 533,00	-19 533,00	2 806 417,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	20 183,00	0,00	0,00	0,00	20 183,00
Total des recettes de gestion courante		27 336 778,00	0,00	-102 410,00	-102 410,00	27 234 368,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 356 778,00	0,00	-102 410,00	-102 410,00	27 254 368,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	27 356 778,00	0,00	-92 410,00	-92 410,00	27 264 368,00
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	9 903 281,59
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 167 649,59
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	4 804 726,37	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	630 315,00		630 315,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		630 315,00	10 000,00	640 315,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	640 315,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	67 024,00		67 024,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	-5 760,00		-5 760,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	652,00	0,00	652,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	6 619 773,92	150 000,00	6 769 773,92
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 515 695,37	2 515 695,37
Dépenses de fonctionnement – Total		6 691 689,92	2 665 695,37	9 357 385,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	453 486,30
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 810 871,59
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-2 435 171,00	0,00	-2 435 171,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		150 000,00	150 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 515 695,37	2 515 695,37
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-2 435 171,00	2 665 695,37	230 524,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	409 790,63
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	640 315,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	-287 275,00		-287 275,00
731	Fiscalité locale	204 398,00		204 398,00
74	Dotations et participations (8)	-19 533,00		-19 533,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-102 410,00	10 000,00	-92 410,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	9 903 281,59
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 810 871,59
--	---------------------